

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 avril 2025 à 20h30

Urbanisme, Patrimoine, Habitat et Commerce

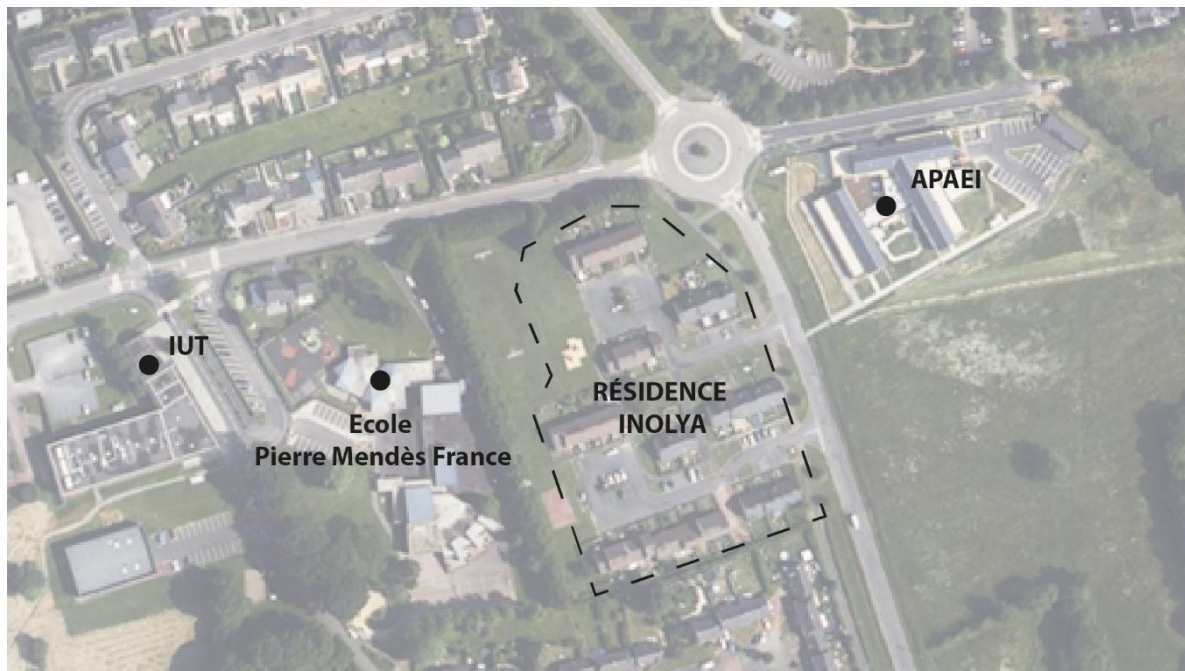
16. Transferts réciproques de propriété à titre gracieux entre la Ville et INOLYA - résidence rue BOUQUEREL

Nicole DESMOTTES donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le découpage parcellaire de la résidence d'INOLYA située rue BOUQUEREL ne correspond pas au plan cadastral.

Certains bâtiments et jardins d'INOLYA ont en effet été implantés sur l'espace public, tandis que des portions de rue – répertoriées comme voie publique – relèvent aujourd'hui du domaine privé du bailleur au sens du cadastre.



Au vu de ce qui précède, la mise en œuvre d'échanges fonciers réciproques entre INOLYA et la Ville de Vire Normandie est donc nécessaire afin de régulariser la situation.

014-200060176-20250415-16-DE

Une visite sur site avec INOLYA a donc été organisée en juin 2024 et a ainsi permis d'identifier les échanges

pour lesquels procéder.

Publication : 15/04/2025

Délibération n°2025/04/07/16 du 7 avril 2025 à 20h30



Ces échanges sont matérialisés dans la cartographie qui suit :



Dans l'attente du bornage des emprises concernées par un géomètre, le bilan provisoire des échanges fonciers s'établit comme suit :

- Propriété INOLYA rétrocédée à la Ville :	2 918 m ²
- Propriété Ville rétrocédée à INOLYA :	641 m ²
Solde :	2 277 m ²

VU l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune,

Considérant l'avis favorable de la Commission Urbanisme, Patrimoine, Habitat, Commerce du 10 mars 2025,

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 27 Mars 2025,

Il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'acter le principe :
 - d'une cession à titre gracieux au profit d'INOLYA des emprises matérialisées sur la cartographie ci-dessus,
 - d'une acquisition à titre gracieux au bénéfice de la commune des emprises identifiées sur ladite cartographie.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250415-16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2025

Publication : 15/04/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication

Délibération n°2025/04/07/16 du 7 avril 2025 à 20h30

- D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à engager toute démarche et à signer tout document devant permettre de mener à bien l'ensemble des opérations susvisées.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire ou son représentant pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	40	7
Vote Pour	40	7
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Samuel BINET

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250415-16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2025
Publication : 15/04/2025

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication

Délibération n°2025/04/07/16 du 7 avril 2025 à 20h30

REPUBLICQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 33

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 08

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 07

Nombre de membres absents : 06

Le 07 Avril 2025 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 1^{er} avril 2025.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 1^{er} avril 2025.

Samuel BINET a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	☒			
ALLEGRE Gilles			☒	
BALLÉ Marie-Noëlle	☒			
BAZIN Lucien		☒		Joël DROULLON
BEDEL Sandra		☒		Marie-Ange CORDIER
BINET Samuel	☒			
BLANC Meiggie		☒		Philippe MALLÉON
CHÉNEL Fernand	☒			
COIGNARD Cindy	☒			
CORDIER Marie-Ange	☒			
COUASNON Serge	☒			
COURTEILLE Jacques	☒			
DROULLON Joël	☒			
DUBOURGUAIS Roselyne	☒			
DUMONT Eric			☒	
DUVAUX Maryse		☒		Régine RENAULT
FAUDET Olivier			☒	
FOUBERT Françoise		☒		
GALLIER Pierre-Henri	☒			
GOETHALS Corentin	☒			
GOSSMANN Patrick	☒			
LABROUSSE Sabrina	☒			
LAURENT Françoise	☒			
LE DREAU Nathalie	☒			
LEBRET Yann			☒	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250415-16-DEP

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2025
Publication : 15/04/2025

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication

Délibération n°2025/04/07/16 du 7 avril 2025 à 20h30

LEFOUR Tony			☒	
LELARGE Michel	☒			
LEMARCHAND Marie-Claire	☒			
LETELLIER Nadine	☒			
MADELAINE Catherine	☒			
MAINCENT Lyliane		☒		Valérie OLLIVIER
MALLÉON Philippe	☒			
MALOISEL Gilles	☒			
MARTIN Pascal	☒			
MASSÉ Aurélie		☒		Régis PICOT
MOREL Marie-Odile	☒			
OLLIVIER Valérie	☒			
PICOT Régis	☒			
PIGAULT Jane	☒			
RENAULT Dimitri		☒		Corentin GOETHALS
RENAULT Régine	☒			
ROBBES Martine	☒			
ROBLIN Sylvie	☒			
ROSSI Annie	☒			
TOULUCH Jean-Claude	☒			
VELANY Guy	☒			
VIGIER Maud			☒	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250415-16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2025
Publication : 15/04/2025

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication

Délibération n°2025/04/07/16 du 7 avril 2025 à 20h30